PV 50 DE LA REUNION DE LA COMMISSION VELO DE LA VILLE DE BRUXELLES DU 7 OCTOBRE 2015

Présents :

ORGANISME	NOM/PRENOM	E-MAIL
Ville de Bxl – Cabinet Ampe	DANIELS Marc	Marc.daniels@brucity.be
Ville de Bxl – Cabinet Ampe	EVERS Fanny	Fanny.Evers@brucity.be
Ville de Bxl – Urbanisme Espace Public - Mobilité	DANDOY Marianne	Marianne.Dandoy@brucity.be
Ville de Bxl – Travaux de voirie	NZUNGU Ghislain	Ghislain.nzungu@brucity.be
Polbru TRAT/T	BURY André	Andre_bury_polbrutrat@msn.com
LIGUE DES FAMILLES/GRACQ	DEKOSTER Jacques	j.dekoster@yahoo.fr
GRACQ National	CUIGNET Florine	Florine.cuignet@gracq.be
GRACQ Bruxelles	EGERICKX Guy	Guy.egerickx@skynet.be
FIETSERSBOND	DE CLEEN Roel	roel@fietsersbond.be
BRUXELLES-MOBILITE	DEPOORTERE Frederik	fdepoortere@sprb.irisnet.be
CDH Bruxelles Centre	DOEMPKE Burckard	b.doempke@aiic.net
IBSR – Mobilité & Infrastructure	VANDEMEULEBROEK Félix	Felix.vandemeulebroeck@ibsr.org
PRO VELO	VERSTRAETEN Florent	fverstraeten@provelo.org
CYCLO	DRIESEN Liesbeth	liesbeth@cyclo.org
EUCG	NIJS Frans	Frans.nijs@ec.europa.eu

Excusés :

Ville de Bxl – Echevine	Els AMPE	Els.Ampe@brucity.be
Ville de Bxl – Travaux de voirie	STEGEN Hugo	Hugo.Stegen@brucity.be

1. Approbation du PV de la réunion précédente

Le PV est approuvé.

2. Communication sur le comportement attendu des cyclistes sur les boulevards centraux (vitesse 6km/h

Ulric Schollaert qui a demandé de mettre le point à l'ordre du jour est absent mais le GRACQ est également demandeur que ce point soit abordé.
F. Cuignet a bien compris que le souhait de la Police n'est pas de sanctionner dès que les 6km/h sont dépassés mais il n'y a pas de garantie qu'un policier s'en tienne au code qui parle de rouler au pas et sanctionne alors qu'il n'y avait peut-être pas de piétons. Elle propose de faire de la zone piétonne une zone de rencontre à trafic limité. André Bury répond que ce n'est pas la même chose et en ce qui concerne le comportement des agents, il se veut rassurant. En effet, des consignes ont été spécifiquement données aux agents pour qu'ils tiennent compte des situations de terrain et n'interviennent que si le comportement du cycliste met le piéton en danger. Par ailleurs, une grande partie des contrôles sont effectués par la brigade cycliste mais il ne peut pas donner de garantie.
B. Doempke signale par ailleurs que la zone piétonne est mal indiquée et que des panneaux manquent encore, ce qui est en effet confirmé par la Police.

3. Projet FEDER sur la gestion de parkings vélos sécurisés

Présentation du projet par Liesbeth Driesen. En résumé, Cyclo a reçu un soutien financier du fonds FEDER de 2.135.000 EUR sur 5 ans pour la réalisation et la gestion informatisée de parkings vélos sécurisés pour les cyclistes. Cela comprend les arceaux vélos, les box, des « garages vélos » hors voiries soit dans des anciens rez commerciaux ou des parkings en sous-sol, les P+R+B.

Cyclo veut travailler en partenariat avec Bruxelles Mobilité, l'agence de stationnement, Infrabel,les communes…Plusieurs se sont montrées intéressées que Cyclo reprenne la gestion des box vélos. La Ville de Bruxelles est actuellement engagée avec Clear Channel jusqu'en 2017.
Cyclo veut revoir fondamentalement la gestion de ces box en partant des demandes des habitants, en uniformisant et en informatisant les procédures.
In fine, ce projet devrait aboutir sur une clarification du rôle des différents pouvoirs publics et une meilleure efficacité.
F. Depoortere indique que le projet visant à créer 2 parkings souterrains sous la Bourse et De Brouckkère avancent bien et seront bientôt introduits pour une demande de permis et pourraient être présentés lors de la prochaine commission vélo.

4. Gestion des boxes vélos
Clear Channel est excusé. Les associations constatent que de nombreux boxes sont vides. Fanny Evers indique qu'une communication est prévue pour faire appel à candidats. Le problème vient en partie du fait que les boxes nouveaux ont été placés en fonction d'une liste de demandes mais qui n'était plus à jour. Il conviendrait aussi d'indiquer les coordonnées de Clear Channel sur les box (comme le faisait Cyclo précédemment).
Cyclo souhaiterait savoir quel est le taux d'occupation actuel. Avant la fin de leur mission, il était de 95%.

5. Projet Drohme
Un schéma directeur concernant l'hippodrome a été approuvé en juillet dernier par le gouvernement. Il comprend un volet mobilité qui met bien l'accent sur la volonté d'améliorer l'accessibilité surtout piétons/cyclistes tant du côté de la Forêt que de la ch. de la Hulpe. En ce qui concerne l'offre de stationnnement, le gestionnaire utilisera en priorité les installations existantes de la manière la plus rationnelle possible. En cas de gros événements, il sera cherché des solutions permettant de tenir compte de l'afflux accru de manière à ne pas encombrer les voiries des quartiers voisins.
Une demande de permis avec étude d'incidences devrait être introduite avant la fin du mois d'octobre. F. Depoortere signale qu'il a invité D. Wahl de Drohme pour venir présenter le projet à la prochaine CRM.

6. Porte de Flandre
Guy Egerickx constate que rien n'a bougé depuis la commission vélo où ce point avait été discuté. André Bury signalé que Bruxelles Mobilité va faire une campagne de sensibilisation normalement ce jeudi à destination des piétons pour les rendre attentifs aux dangers du tram dont le feu n'est pas couplé à celui des véhicules. Cela ne résoud pas le problème de l'étroitesse de l'îlot pour la traversée des nombreux piétons. Quid de la présence de BRAVVO ou de la police ?
Vu les problèmes de sécurité (niveau 3), la surveillance des carrefours a été suspendue. De plus, le carrefour n'est plus dans la liste de ceux qui sont à surveiller car il a été réaménagé.
Il conviendrait pourtant, à défaut de le reconfigurer, d'assurer une surveillance par des policiers (les agents de BRAVVO ayant un rôle plus limité et pas de pouvoir de verbalisation).
***Décision* : André Bury va faire rapport de cette demande à sa hiérarchie.**

7. Rue de Flandre
Guy Egerickx propose de rendre la rue de Flandre « rue cyclable ». Cette solution avait déjà été proposée, de même que d'autres rues. Pour Frederik Depoortere, la rue cyclable n'apportera pas de vraie solution. Dans le tronçon entre le canal et la rue Léon Lepage, il n'y a pas de réel problème car le trafic de transit est coupé de même que la vitesse(tête-bêche). Par contre, sur le tronçon vers la rue des Poissonniers, il y une longue ligne droite. Il suggère un coussin berlinois à hauteur de la Bellone. Les rigoles aussi sont dangereuses pour les cyclistes lors des croisements vu l'étroitesse de la rue. De même, le revêtement en pavés s'affaisse à plusieurs endroits. Ce tronçon devrait être réaménagé et la Région peut participer financièrement (ICR).

8. Chemin Krekelendries Haren : entretien
   Chemin envahi par la végétation et impraticable. Le département Travaux de Voirie
   Selon les informations reçues du département Travaux de Voiries, les sentiers ne sont pas entretenus en raison de problèmes d'accès et récemment, un manque de personnel. La propreté a laissé savoir qu'elle va essayer de voir si elle peut dégager des moyens pour dégager le chemin et le nettoyer.

DIVERS :

1. Plan de circulation (suivi des remarques) et présentation des plans pour le piétonnier des boulevards centraux: Roel De Cleen s'étonne que le tableau avec les remarques envoyé en juillet ne soit pas à l'ordre du jour et voudrait savoir si un suivi sera donné. De même, il rappelle sa demande de pouvoir voir les plans avant la mise à l'enquête publique pour que les cyclistes puissent faire part de leurs remarques. Cela n'a pas été le cas pour un dossier aussi important que les boulevards centraux.
   Marc Daniels répond que la phase de test de 8 mois n'est pas terminée. Il confirme que les remarques envoyées par le Fietsersbond sont bien prises en compte, l'objectif étant de toutes les rassembler et en fin de test de les analyser et de voir celles qui sont pertinentes et méritent des adaptations du plan. Pour ce qui est de la présentation des plans, il indique que pour l'avenir, il en sera tenu compte dans la mesure du possible.
2. Rue du Midi : Une demande de PU a été introduite par Beliris. Les associations ainsi que F. Depoortere signale qu'il y a une incohérence entre le plan cycliste pentagone où la rue du Midi est considérée comme « backbone » sous-entendu à aménager avec des pistes cyclable en dur et l'aménagement actuel mis à l'enquête publique. Soit on change le plan, soit on modifie l'aménagement de la rue du Midi. Là aussi, pas de consultation des cyclistes avant enquête publique.
3. Porte d'Anvers : le placement des New Jersey ainsi que le marquage du stationnement empêche le passage des cyclistes (ICR). Le Cabinet indique que le problème est noté et va être solutionné incessamment.
4. Axe Arenberg/Ecuyer/Evêque : F. Depoortere demande de rétablir le SUL. Répond à un réel besoin et vu le trafic actuel, 2 bandes montantes ne sont pas nécessaires (celle du bus sert en fait aux livraisons et les bus doivent souvent se déporter de sorte qu'effectivement le trafic ne roule que sur celle de gauche). Demande d'enlever les bordurettes.

Prochaine commission vélo : mercredi 6 janvier 2016 à 14h, CA, salle 12/36

A mettre à l'ordre du jour : présentation parkings vélos sous la Bourse et De Brouckère.